



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les concours publics à l'agriculture française : structures et évolution

M Bernard Delord, Denis Hairy, Mr Philippe Lacombe, Jean de La Villosoye

Résumé

Une série chronologique des concours publics (nationaux et européens) à l'agriculture française avant la réforme de la PAC est construite à partir des "Blancs" budgétaires. Une nomenclature mieux adaptée à la situation actuelle est ensuite proposée pour l'année 1991, elle sera utilisée dans l'avenir. Les données ainsi obtenues permettent de repérer les domaines aidés : essentiellement protection sociale et activité agricole productive. Au sein de celle-ci, le soutien des prix sur les marchés occupe une place dominante. L'évolution dans le temps de ces aides permet d'apprécier leur importance dans l'économie agricole et dans l'ensemble des aides à l'activité économique.

Abstract

Public subsidies to the french agriculture : structures and evolution

A chronological list of public subsidies (national and european) to French agriculture before the CAP reform is elaborated from state budget documents ("Blancs"). A better adjusted nomenclature to the present situation is proposed for 1991 and will bill used in the future. So, the obtained data allow to point out the subsidised fields : mainly social protection and productive agricultural activity. Within this latter one, the support of price's level takes up a more and more dominant place. The progressive evolution of this subsidies allows an estimation of its importance in the agricultural economics and in all the subsidies to economic activity.

Citer ce document / Cite this document :

Delord Bernard, Hairy Denis, Lacombe Philippe, de La Villosoye Jean. Les concours publics à l'agriculture française : structures et évolution. In: Économie rurale. N°220-221, 1994. Les revenus agricoles. Session de printemps 1993, 13 et 14 mai, au IAM de Montpellier, organisée par Jean-Pierre Butault, Bernard Delord et Patrick Rio, chercheurs au Département Economie et Sociologie Rurales de l'INRA. pp. 186-191;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4642>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_220_1_4642

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES CONCOURS PUBLICS A L'AGRICULTURE FRANCAISE : STRUCTURES ET EVOLUTION

Bernard DELORD*, **Denis HAIRY****, **Philippe LACOMBE*****, **Jean de LA VILLOSOYE******

* INRA-Montpellier, ** Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DAFE - SDEPE, *** ENSA-Montpellier, **** Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DAFE - SDEPE - BCPA.

Résumé :

Une série chronologique des concours publics (nationaux et européens) à l'agriculture française avant la réforme de la PAC est construite à partir des "Blancs" budgétaires. Une nomenclature mieux adaptée à la situation actuelle est ensuite proposée pour l'année 1991, elle sera utilisée dans l'avenir. Les données ainsi obtenues permettent de repérer les domaines aidés : essentiellement protection sociale et activité agricole productive. Au sein de celle-ci, le soutien des prix sur les marchés occupe une place dominante. L'évolution dans le temps de ces aides permet d'apprécier leur importance dans l'économie agricole et dans l'ensemble des aides à l'activité économique.

PUBLIC SUBSIDIES TO THE FRENCH AGRICULTURE : STRUCTURES AND EVOLUTION

Summary :

A chronological list of public subsidies (national and european) to French agriculture before the CAP reform is elaborated from state budget documents ("Blancs"). A better adjusted nomenclature to the present situation is proposed for 1991 and will bill used in the future. So, the obtained data allow to point out the subsidised fields : mainly social protection and productive agricultural activity. Within this latter one, the support of price's level takes up a more and more dominant place. The progressive evolution of this subsidies allows an estimation of its importance in the agricultural economics and in all the subsidies to economic activity.

Longtemps réservée à un cercle d'initiés, la question des aides publiques à l'agriculture est aujourd'hui au coeur de l'actualité économique. Le coût et la croissance de ces aides ont constitué l'un des enjeux de la réforme de la PAC en mai 1992 et ils ont été au centre des difficiles négociations engagées au GATT. La littérature économique (Alphandéry et alii, 1989 ; OCDE, 1989 ; Roger, 1981), la presse et les courants d'opinion (Grémal et alii, 1981 ; du Luart, 1992 ; Demeter Club) participent à cette préoccupation et livrent parfois au public des chiffres à l'interprétation difficile ou ambiguë.

Les dépenses des divers ministères bénéficiant à l'agriculture et à la forêt étaient jusqu'ici recensées dans les "budgets de programmes" (ou "Blancs budgétaires") élaborés à l'occasion des débats budgétaires au Parlement. Cette information, utilisable une fois maîtrisés les arcanes des procédures d'élaboration des comptes, n'est plus produite aujourd'hui : les clefs de répartition vieillissaient, l'évolution de la politique agricole

appelait de nouvelles catégories tandis que la mesure des aides bénéficiant directement à la production agricole était réclamée par les milieux socio-professionnels.

Cet article présente succinctement (pour une présentation plus complète, voir : Delord-Lacombe, 1993 et Hairy-de La Villosoye, 1993) un travail de construction de données, visant à clarifier le débat en quantifiant les flux d'aides provenant du budget de l'Etat ou de la CEE selon leur objet, de manière à faire apparaître les objectifs poursuivis, la nature et l'importance relative des préoccupations des pouvoirs publics, bref de manière à révéler les choix réalisés. Dans une première partie, on présentera une série chronologique des aides à l'agriculture avant la réforme de la PAC. Dans une deuxième partie, on proposera une nouvelle nomenclature des aides mieux adaptée à l'information disponible et à l'évolution de la politique agricole.

I - LES AIDES A L'AGRICULTURE DE 1978 A 1991

Le dépouillement des "budgets de programme" (prévisions de dépenses) permet de quantifier, sur la période 1978-1981, les diverses aides publiques à l'agriculture et d'en apprécier l'importance dans l'économie agricole ou dans l'ensemble des aides à l'activité économique.

1) Les 3 secteurs d'aides à l'agriculture

Devant l'étendue et la diversité des concours publics recensés dans le "Blanc", il nous est apparu nécessaire de procéder à un tri afin de constituer des groupes homogènes et par là de tenter d'isoler ce qui bénéficie à la production agricole. Nous avons donc défini 3 sous-ensembles au sein de ce total de 145 milliards de francs en 1991 (dont 1,5 financés par des taxes para-fiscales ou des fonds de concours) (tableau 1).

a) Les aides à l'agriculture productive

Ces interventions en faveur de l'agriculture productive comprennent : la modernisation des exploitations, la protection sanitaire, les interventions en faveur des zones défavorisées, la participation à la garantie contre les calamités agricoles, les actions coordonnées de développement régional, les interventions sur les marchés, les actions en faveur des produits (promotion des produits, orientation des productions, stockage-conditionnement et organisation des producteurs). Le total de ces aides s'élève, en 1991, à 64 milliards de francs.

Les aides à l'agriculture productive constituent évidemment une information stratégique qui ne manque pas de susciter le débat sur sa signification bien sûr mais d'abord sur sa construction. Sa composition peut cependant faciliter le constat : 71 % de ces aides bénéficient au soutien des marchés. En ajoutant l'aide aux produits ne transitant pas par les marchés, on réunit 80 % des aides à l'agriculture productive.

Tableau 1 - Regroupement des budgets de programmes agricoles par thèmes

thèmes	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
modernisation	13,8	14,3	12,1	12,0	12,7	12,8	12,2	12,2	11,4	9,9	9,0	8,8	9,1	9,2
sanitaire, qualité	1,5	1,5	1,6	1,5	1,4	1,3	2,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,1
zones défavorisées	1,5	1,4	1,8	1,8	1,5	1,7	1,7	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	1,9
calamités	1,6	1,0	2,2	1,8	1,4	1,3	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5
aménagement rég.	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
marché	21,0	22,3	22,6	26,5	27,6	26,8	31,4	37,8	39,0	39,0	47,2	48,7	43,8	45,5
produits hors marché	3,9	3,7	4,4	5,4	5,6	5,4	5,3	5,1	5,0	5,3	4,9	4,7	5,1	5,4
TOTAL prod. agric. dt FEOGA	43,6	44,6	45,1	49,2	50,5	49,5	53,8	59,2	59,3	58,1	64,9	66,2	61,9	63,9
Protection sociale	54,1	56,7	57,4	58,4	64,9	65,9	62,2	61,8	61,6	62,2	62,3	62,7	64,1	65,7
TOT. prod.agr.+soc.	97,9	101,5	102,6	107,8	115,4	115,4	116,0	120,9	120,9	120,4	127,2	128,9	126,1	129,6
Non agricole	14,5	15,3	14,9	15,1	15,2	14,9	14,4	14,9	14,7	14,0	14,8	15,1	15,2	15,4
TOTAL GENERAL	112,5	116,8	117,4	122,9	130,5	130,3	130,5	135,8	135,7	134,4	142,0	144,0	141,3	145,0

(milliards de francs constants 1991)

b) La protection sociale en agriculture

Les agriculteurs ne financent qu'une petite partie (moins de 20 %) du coût de leur protection sociale. Le reste est abondé par des versements des caisses du régime général et par une subvention inscrite au budget du Ministère de l'Agriculture dont on connaît les justifications : compensation démographique et solidarité nationale. De ce fait, on peut estimer que les sommes versées par l'Etat ou la collectivité nationale au BAPSA ne doivent pas figurer dans les aides à l'agriculture productive ou du moins doivent avoir vis-à-vis de celle-ci un statut particulier. Ce secteur rassemble en 1991 un total de 66 milliards de francs.

c) Le secteur non agricole

Il regroupe les interventions qui ne bénéficient pas directement à l'agriculture mais qui entretiennent avec elle des rapports plus ou moins lâches : fonctionnement général du Ministère, formation initiale agricole, recherche (hors expérimentation), IAA, forêt, activités hippiques, aménagement rural et pensions de retraite des fonctionnaires. C'est un ensemble d'un peu plus de 15 milliards de francs en 1991.

2) L'évolution 1978-1991

Multipliées par 3 en francs courants, par 1,3 en francs constants sur la période 13 ans, les aides

publiques à l'agriculture ont connu une forte croissance, supérieure à celle de la VAB (valeur ajoutée brute) agricole ou du PIB. Mais l'évolution des diverses composantes de ce total est plus notable encore. En francs constants, les dépenses non agricoles restent à peu près stables, les dépenses sociales, consécutivement à leur stabilisation à partir de 1984, augmentent à un rythme sensiblement inférieur à l'ensemble tandis que l'aide à l'agriculture productive s'accroît fortement à cause du soutien des marchés qui est multiplié par plus de 2, le versement au FEOGA connaissant une croissance plus forte encore.

Ces évolutions différenciées selon les catégories de dépenses s'accompagnent évidemment d'une modification sensible de la structure des aides pendant la période étudiée. Les dépenses non agricoles voient leur importance relative baisser ainsi que, moins nettement, les dépenses sociales ; la part du soutien à l'agriculture productive augmente. Les modifications structurelles au sein de cette dernière catégorie sont plus significatives encore : les dépenses de modernisation sont passées environ du tiers à 14 % alors que le soutien des marchés, qui en représentait moins de la moitié en 1978, dépassent les 70 % en 1991. Le poste "modernisation" dont le montant n'est pas complètement marginal (9,2 milliards en 1991) et qui est très significatif d'un aspect censé être important de la politique agricole française, passe de 32 % à 14 % de ces aides.

3) Les aides dans l'économie agricole

Si l'on rapproche les aides des grandeurs caractéristiques de la branche "Agriculture" : la valeur ajoutée (VAB des livraisons) et le RBA (optique livraison), on note l'ampleur croissante de la place occupée par ces aides. Rapportés à la VAB, les concours publics à l'agriculture productive en représentent environ 21 % en début de période pour atteindre 33 % à la fin ; par rapport au RBA, les chiffres correspondants sont respectivement de 27 % et 44 % environ.

On peut aussi calculer les concours moyens par exploitation et UTAF (unité de travail annuel familial) et, compte tenu de la décroissance des effectifs, on comprend que les niveaux et la croissance des rapports obtenus soient encore plus impressionnants : ces données moyennes, en francs constants, sont fréquemment multipliées par 2 ou plus. Le seul soutien aux marchés par exploitation, atteignant environ 50 000 F en 1991, a été multiplié par 2,8 en francs constants depuis 1978

4) Les concours publics aux différentes branches économiques

Examinons, maintenant, à la suite des travaux de Bourdon (1986), la place de l'agriculture dans l'ensemble des secteurs productifs aidés. Les aides publiques à l'agriculture productive calculées ci-dessus dépassent très largement les subventions à la branche agriculture recensées par la comptabilité nationale agricole : on sait en effet

que la majeure partie des aides à l'agriculture productive sont affectées par la comptabilité nationale à d'autres branches.

Rapprochant les évaluations ci-dessus de l'ensemble des subventions d'exploitation, la part de l'agriculture apparaît importante et croissante (voir les Rapports sur les Comptes de la Nation de l'INSEE) : elle passe de 33 % à 41 % entre 1980 et 1988 (dernier chiffre connu). Pour tenir compte de l'importance économique des branches, on peut considérer le ratio subvention sur valeur ajoutée brute. L'agriculture côtoie les branches ayant un ratio très élevé (combustibles solides, constructions navales et aéronautiques, transports), très fortement supérieur au ratio "toutes branches", de l'ordre de 3 %. En outre, le ratio de la production agricole augmente de moitié en 8 ans (tableau 2).

Tableau 2 - Concours publics à l'économie

BRANCHES	conc-F88		conc/vab	
	1980	1988	1980	1988
product.agric.	39,3	58,1	22,2%	32,5%
combustibles	7,2	3,4	4,8%	97,0%
constr.navales	5,4	4,2	12,9%	10,0%
transports	22,1	25,4	11,2%	11,3%
autres branches	51,7	55,7	1,2%	1,1%
TOTAL	127,8	148,7	2,8%	2,8%

conc-F88 : concours publics en milliards de francs constants 1988 dans chaque branche.

conc/vab : part des concours publics dans la valeur ajoutée brute de chaque branche

L'abondance des chiffres que l'on vient de livrer ne doit pas faire illusion sur leur précision. Les difficultés des nomenclatures, leur inévitable évolution, l'hétérogénéité des sources, les conventions souvent discutables pour affecter des flux au contenu incertain et multiple nous rappellent qu'on est en présence d'ordres de grandeur. Mais la réalité apparaît si évidente, si massive que ces ordres de grandeur suffisent à caractériser l'évolution des grandes lignes des concours publics à l'agriculture. Par contre, on en reste à des considérations assez générales, encore éloignées de ce que l'on souhaiterait savoir concernant notamment la répartition entre les bénéficiaires ou les répercussions de ces concours dans la formation des grandeurs économiques ou le comportement des agents. C'est pourquoi de nouvelles quantifications sont aujourd'hui engagées.

II - LES AIDES A L'AGRICULTURE EN 1991 : UNE NOUVELLE PROCEDURE DE MESURE

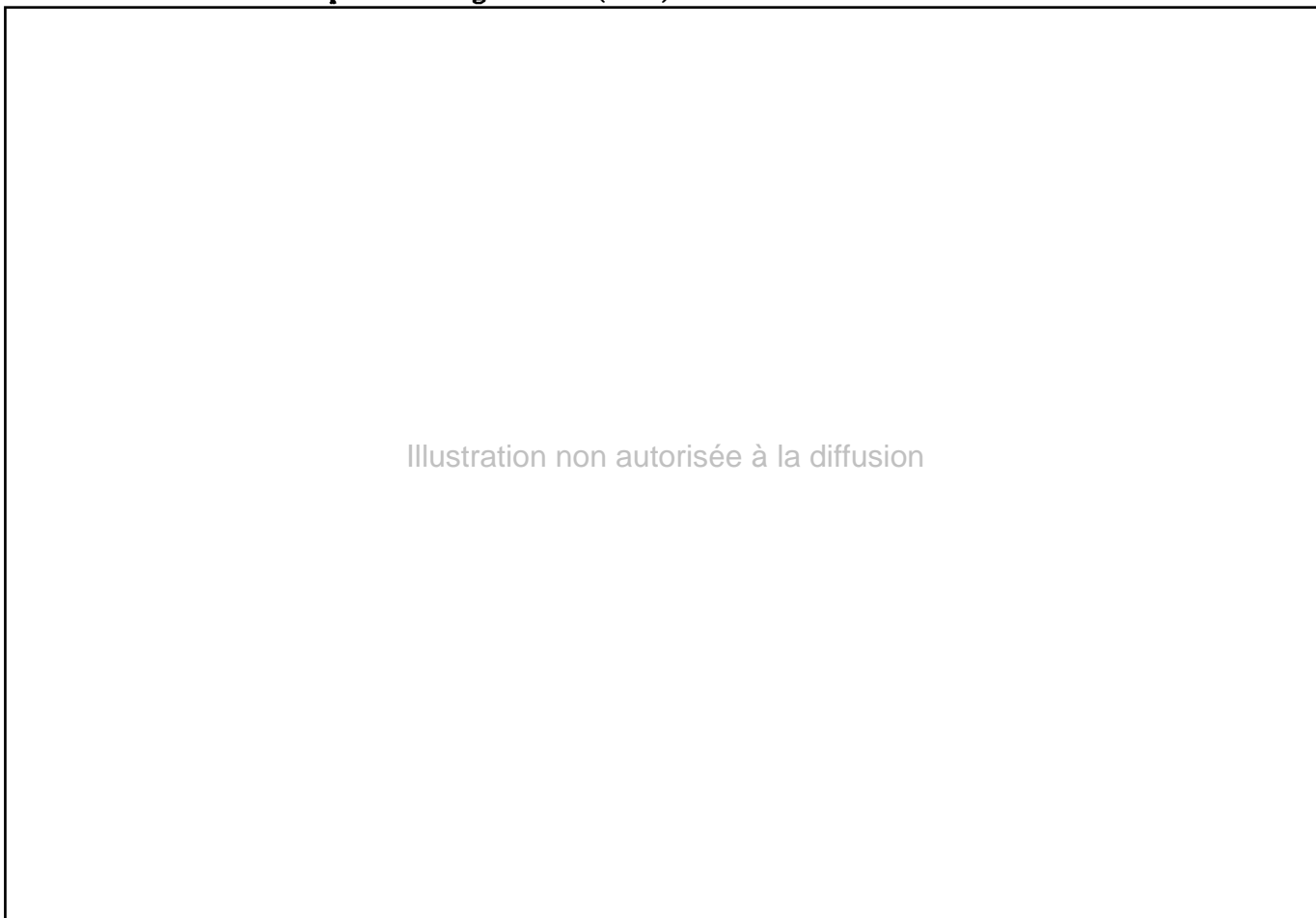
Une nouvelle étape dans l'analyse des aides publiques à l'agriculture est aujourd'hui appelée par la réforme de la PAC comme par les limites de l'exercice précédent. Elle est engagée par le Ministère de l'Agriculture (DAFE/SDEPE/Bureau

des Concours Publics à l'Agriculture) qui, en collaboration avec les parties concernées, propose une nouvelle nomenclature permettant une quantification plus adéquate des aides (distinction de nouvelles catégories, autorisant le suivi des effets budgétaires du redéploiement des politiques ; mise en évidence des concours publics affectables aux "activités agricoles productives") et devant déboucher sur des répartitions par catégories d'exploitations et par régions.

1) Une nouvelle nomenclature des aides

Les dépenses sont réparties en huit grands "domaines", chacun subdivisé en "ensembles" regroupant des actions concourant à une même finalité (tableau 3). Pour effectuer cette répartition, les lignes budgétaires, à de rares exceptions près, ont été affectées dans leur totalité à un seul domaine ou ensemble :

Tableau 3 - Les concours publics à l'agriculture (1991)



source : MAP, SDEPE/BCPA (en millions de francs)

* concours nets des taxes de coresponsabilité céréalières (596,9 MF) et laitière (2.805,3 MF).

** après déduction de la cotisation sucre : 44.004,1 MF.

*** dont pour la CEE, FEOGA-Garantie : 44.606,3 MF ; FEOGA-Orientation : 2.353,1 MF.

* Le premier domaine est celui des "activités agricoles productives". Il regroupe tous les concours budgétaires qui peuvent être affectés aux activités et aux produits agricoles : au total 58,1 milliards de francs pour l'année 1991, soit 40,8 % du total des concours publics à l'agriculture (142,5 milliards en budget "exécuté", net des taxes de coresponsabilité céréalière et laitière). Ce domaine se décompose en huit ensembles, allant des actions les plus directes en faveur de la production (telles les aides à l'installation des jeunes agriculteurs : ensemble 11) jusqu'aux moins directes comme la formation continue (ensemble 18). Cette évaluation est différente d'environ 10 % à celle constatée ci-dessus : d'une part, ce dernier chiffre est établi à partir du budget exécuté (alors que précédemment

il s'agissait d'une évaluation à partir des prévisions budgétaires), d'autre part certains thèmes sont ici écartés comme l'IVD, les frais de fonctionnement du Ministère, l'aide alimentaire,

* Cette répartition des concours publics entre domaines confirme, par ailleurs, le poids déterminant des dépenses obligées de protection sociale et de solidarité (domaine VIII) : 66,3 milliards de francs, soit près de la moitié du total. Après viennent les investissements intellectuels, liés à la formation de base des agriculteurs et des cadres du secteur agricole (domaine VI : 7,5 milliards).

2) Les soutiens à l'agriculture productive

Parmi les aides aux "activités agricoles productives" les financements nationaux occupent une place restreinte (13 milliards sur 58,1) et concernent quelques domaines bien définis : la politique des structures (ensemble 11) ; l'octroi d'aides compensatrices de handicaps (ensemble 14 : ISM) ; la prise en charge de l'indemnisation des agriculteurs victimes de calamités (ensemble 16) ou de difficultés économiques temporaires (ensemble 15). Le "noyau dur" de ce domaine est constitué par l'ensemble 12, qui rassemble les actions de "régularisation des marchés et d'orientation des productions" : avec 45 milliards de francs de dépenses nettes en 1991, il absorbe 77 % des financements à l'agriculture productive ; 92 % (plus de 41 milliards) sont apportés par des ressources communautaires (FEOGA-garantie).

Pour l'essentiel, il s'agit actuellement du financement des restitutions à l'exportation et du soutien des marchés, qui ne sont donc pas directement versés aux agriculteurs ; c'est à cet ensemble que vont être affectées les aides directes (à l'hectare, ou à la tête d'animal) prévues par la réforme de la PAC. Parmi les aides directes (4,2 milliards), figurent déjà, en 1991, les primes "bovines" (prime à la vache allaitante, prime aux gros bovins mâles) et la prime compensatrice ovine.

Tableau 4 - Soutiens de marché et orientation des productions - (aides communautaires et nationales-1991) en millions de francs

Produits	Total soutien net *	% du soutien net	taux de soutien **
céréales	12.177,9	29,5	22,5
oléo-protéag. ***	6.845,2	16,5	43,6
sucre ****	2.660,0	6,5	33,4
vins courants	1.202,7	2,9	10,6
lait	6.838,6	16,6	13,8
viande	10.035,3	24,3	10,7
<i>dt bovins</i>	7.618,9	18,5	17,3
<i>ovins</i>	1.583,9	3,8	40
<i>porcins, volai.</i>	795,4	1,9	1,8
fruits, légumes	997,5	2,4	2,4
tabac	462,1	1,1	68,7
TOTAL	41.219,3	100	15

* après déduction des taxes de coresponsabilité (lait et céréales) et de la cotisation sucre.

** rapport soutien net / livraisons

*** hors huile d'olive

**** hors sucre DOM

La répartition par produits des aides de l'ensemble 12 de la nouvelle nomenclature (48,4 milliards de concours bruts, correspondant à 44 milliards de concours nets, après déduction des taxes de coresponsabilité céréalière, laitière, et de la cotisation "sucre", et 41 milliards pour les produits retenus

dans le tableau 4) est riche d'enseignements. Une nette hiérarchie des montants d'aide par branche d'activité agricole se dégage en effet de la lecture du tableau 4 : en tête viennent les céréales (30 % du soutien pour 22 % des livraisons), suivies par les viandes (essentiellement bovine et ovine), les oléo-protéagineux, le lait et les produits laitiers. Les productions "hors-sol" (porcs, volailles et oeufs) et les fruits et légumes sont très peu soutenus.

Les taux de soutien sont donc fortement différenciés : de 11 % pour les viandes à 44 % pour les oléo-protéagineux ; de façon générale, l'organisation des marchés se traduit par un taux de soutien comparativement favorable aux produits de grande culture et au secteur ovin. Rappelons cependant ici combien cette situation est instable : au cours des dix dernières années, la hiérarchie des aides s'est sensiblement déformée. Ainsi, en 1984 (année de mise en place des quotas), le secteur laitier était, de loin, le plus "dépensier" : en 1991, les dépenses laitières ont été quasiment stabilisées, tandis que se sont "envolées" les dépenses de soutien du marché des produits de grande culture. Au cours des deux dernières années, on enregistre également une forte croissance des dépenses liées au secteur des viandes (de 7,3 milliards en 1990 à 11,4 milliards en 1992), qui représentent aujourd'hui le deuxième poste de dépenses.

Toujours pour l'année 1991, il apparaît que la forme dominante de soutien des marchés de produits agricoles est constituée par les restitutions à l'exportation (44,4 % des soutiens bruts) ; leur importance varie cependant de façon sensible selon les productions : 85 % du soutien brut pour les céréales, 70 % pour le sucre (1) mais seulement 23 % pour les viandes. Pour les autres branches, moins exportatrices, ou qui ne bénéficient pas des mêmes garanties, diverses formes d'aide prennent le relais : stockage et distillation pour les vins, élargissement de la demande pour le lait, intervention et aides directes pour l'élevage (prime à la vache allaitante, prime à la brebis).

Une analyse plus fine des "branches" d'activité de l'agriculture passe par une ventilation de l'ensemble des concours à "l'activité agricole productive" par catégories d'exploitations et par régions, et par une comparaison avec les niveaux de revenus correspondants. Réalisé, pour la dernière fois, sur les données de l'année 1983 (Bricquel, 1987), ce travail a été récemment repris : il constitue un prolongement obligé de ce travail d'évaluation des aides à l'agriculture productive.

CONCLUSION

Au total, quelles que soient les imperfections obligées des séries rétrospectives, et malgré le caractère inachevé des travaux entrepris à partir de

(1) Les coûts de soutien du marché du sucre correspondent, pour une large part, à la prise en charge par la CEE de l'écoulement des sucres ACP. Notons que les exportations de sucre européen "hors quota" sont réalisées sans aide.

la nouvelle nomenclature des aides publiques, l'importance croissante de l'engagement de l'Etat à l'égard de l'agriculture au cours des 15 dernières années semble clairement démontrée : plus du tiers des interventions publiques au profit des activités économiques est consacré à l'agriculture. Le développement des interventions de l'Etat (le plus souvent aujourd'hui via le budget européen) se constate dans l'évolution du montant absolu des aides, mais, plus encore, dans l'importance qu'elles revêtent en regard des caractéristiques économiques de l'agriculture. Ainsi, en 1991, les aides à la production agricole représentent plus du quart de la valeur ajoutée et plus du tiers du RBA : l'interventionnisme public en agriculture apparaît bien portant.

En outre, cette forte intervention des pouvoirs publics connaît des transformations dans son contenu. Amorcée durant les années 70, la réduction des aides à la modernisation des exploitations s'est régulièrement confirmée pendant la période étudiée, en valeur absolue comme en valeur relative, au point qu'elles sont devenues presque marginales (9,4 % des soutiens à la production agricole en 1991). Malgré les efforts entrepris au niveau européen pour renforcer le volet "socio-structurel" des politiques, développer

de nouvelles politiques agro-environnementales, et réduire les disparités régionales, les dépenses publiques en faveur du secteur productif agricole ont été, de plus en plus, consacrées au soutien des marchés. Au niveau national, et si l'on considère cette fois l'ensemble des concours publics à l'agriculture, les dépenses "obligées" de protection sociale constituent toujours, et de loin, le premier poste de dépenses.

Ainsi, l'attention portée à la modernisation, aux gains de productivité, à l'amélioration des performances, a semblé s'effacer au profit d'une aide indifférenciée aux produits "de masse", le développement annoncé de nouvelles politiques communes -environnementales, régionales- n'ayant pas encore pris la relève de façon significative au plan budgétaire. La réforme récente des mécanismes de soutien des grands marchés (céréales, oléo-protéagineux, viande bovine), qui manifeste entre autres, dans ses attendus comme dans ses clauses d'application, le souci de mieux gérer et répartir les aides, et de favoriser de nouvelles façons de produire, se traduira, peut-être, par une certaine modification de ces tendances lourdes. Le nouveau dispositif de suivi et d'analyse des concours publics à l'agriculture devrait permettre d'en rendre compte.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALPHANDERY P., BITOUN P., DUPONT Y., ROGER C. (1989). - *L'Etat, la société de croissance et la politique agricole en France. Matériaux pour une interprétation des dépenses budgétaires agricoles de 1945 à 1984*. Paris, INRA, février, 2 tomes.

BOURDON M. (1986). - Paysan et ouvrier : coûts publics comparés. Débats et controverses. A propos de l'article Peut-on changer de politique agricole ? (P. Muller) - In *Economie Rurale*, n° 175.

BRICQUEL V. (1987) - Les concours publics à l'agriculture en 1983. In *Cahiers de Statistique Agricole*, n° 4/6, pp. 9-20.

DELORD B., LACOMBE Ph. (1993) - *Les soutiens publics à l'agriculture : essai de mesures*. Communication à la session SFER de mai sur les Revenus Agricoles.

DEMETER Club - *Cahier n° 1 : le financement public de l'agriculture*.

du LUART R. (1992) - *Rapport d'information au nom de la Commission des Finances, du contrôle budgétaire et des Comptes de la Nation sur le bilan de la politique agricole menée depuis 1988 et les négociations du GATT*. Sénat, annexe au procès verbal du 19 novembre.

GREMAL J.Y., LAURENT M., MESSAGE H. (1981) - Le Parlement et les soutiens à l'agriculture. In *Economie Rurale*, n° 144.

HAIRY D., de LA VILLOSOYE J. (1993) - *Les concours publics à l'agriculture française : une nouvelle approche*. Communication à la session SFER de mai sur les Revenus Agricoles.

Revue Economique de l'OCDE. - Modélisation des conséquences des politiques agricoles. n° 13, hiver 1989-90. - n° spécial.

ROGER C. (1981) - Les aides de l'Etat à l'agriculture : une part croissante du revenu agricole. In *Economie Rurale* septembre-octobre. Repris dans *Problèmes Economiques* n° 1761, 17 février 1982.